

**ASSEMBLÉE — 35^e SESSION****PLÉNIÈRE****Point 2 : Déclarations des délégations des États contractants et des observateurs****DÉCLARATION**

(Note présentée par le Zimbabwe)

Monsieur le Président,

Je me joins à tous ceux qui vous ont déjà félicité d'avoir été porté à la Présidence de cette 35^e session de l'Assemblée.

Au nom du Gouvernement de la République de Zimbabwe et de ma délégation, j'adresse mes vœux les plus chaleureux à M. Assad Kotaite, Président du Conseil, à M. Taïeb Chérif, Secrétaire général, aux éminents délégués et observateurs à cette 35^e session de l'Assemblée et au Gouvernement du Canada.

Monsieur le Président, mon gouvernement participe activement aux activités internationales, régionales et sous-régionales de libéralisation du transport aérien. À cet égard, nous tenons dûment compte dans la formulation de notre politique des recommandations de la Conférence mondiale de transport aérien qui s'est tenue ici, à Montréal, en mars 2003.

Le Zimbabwe est un acteur actif des programmes coordonnés et intégrés du développement de l'aviation qui a été proposé pour la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et par le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA).

Le Zimbabwe est résolu à se conformer aux dispositions de l'OACI dans les domaines de la sécurité et de la sûreté. L'OACI a procédé dans notre pays à un suivi d'audits de sûreté du 19 au 21 juillet 2004, et, comme toujours, le rapport de cette mission sera dûment pris en compte. Nous avons pris d'importantes mesures en prévision de la certification de nos aéroports, conformément à l'Amendement n° 4 de l'Annexe 14.

Dans le domaine de la sûreté de l'aviation, le Gouvernement a fait des progrès marqués. Nous avons établi et appliqué un programme national de sûreté de l'aviation ainsi qu'un Comité de la sûreté et de la facilitation au niveau national et à celui des aéroports. Le Zimbabwe a maintenant deux auditeurs certifiés du Programme des audits de sûreté de l'OACI.

Le Gouvernement du Zimbabwe a continué de poursuivre ses efforts pour observer les conventions et protocoles importants. L'État continuera aussi de s'acquitter de ses obligations financières à l'égard de l'OACI pour signifier qu'il appuie sans réserve la vision et les objectifs de l'Organisation.

Pour conclure, le Zimbabwe invite instamment tous les États à continuer de coopérer aux niveaux régional et mondial pour améliorer la sécurité, la sûreté et l'efficacité de l'aviation civile.

Le Zimbabwe appuiera indéfectiblement la mission de l'OACI en dépit de ses difficultés budgétaires et des limites de son capital humain.

Je vous souhaite à tous des délibérations fructueuses!

— FIN —